



REGLEMENT ET INSCRIPTION

« 34ème édition » RAID WINDSURF : 1 & 2 juillet 2017

LIMITÉ AUX 280 PREMIERS CONCURRENTS INSCRITS (cachet de la poste faisant foi)

FOILS NON AUTORISES

1. REGLES DE COURSE

- Les règles de courses appliquées seront celles de la FFV et du CNT.

2. INSCRIPTIONS

- Licence FFV et règlement de 60 € obligatoires à l'inscription, 80€ après le 5 Juin 2017.
- Avoir 13 ans dans l'année 2017
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.
- Confirmation des inscriptions et remise des dossards le samedi matin entre 10h et 12h30 au CNT.
- Inscriptions des concurrents en liste d'attente de 12h30 à 13h00 selon places disponibles.
- Possibilité de délivrer des licences temporaires sur place (prévoir certificat médical).
- Inscriptions possibles sur place dans la limite des places disponibles
- **Aucun remboursement ne sera possible sans justificatif médical et à moins de 10 jours de l'événement.**

3. PARCOURS (22 KMS ENVIRON ALLER-RETOUR LA TRANCHE – ILE DE RE)

- Définition parcours lors du briefing au podium de l'embarcadère à 13h30 le 1 juillet 2017.
- Lieux du départ : plage devant le CNT, coureur derrière la ligne de départ sur la plage (entre les drapeaux *PM*) et planche au bord de l'eau – ou départ au lièvre.
- Départ au signal sonore et affalé du pavillon *PM*.
- Direction l'île de Ré en suivant le cap du bateau ouvreur équipé d'un pavillon défini lors du briefing.
- Une porte située à mi-distance du parcours, et matérialisée par deux bouées cylindriques jaunes et un bateau pointeur arborant le pavillon *PM*, permettra le pointage et validera le passage des concurrents avant la bouée de jibe de l'île de Ré à l'aller. Les concurrents devront obligatoirement passer cette porte à l'aller sous peine de disqualification.
- Jibe à la bouée (cylindrique jaune) située à proximité du bateau comité à l'île de Ré, pavillon CNT.
- Retour direction l'embarcadère.
- Les concurrents n'ayant pas passé la bouée de l'île de Ré (cylindrique jaune) à l'aller 1h après le passage du premier concurrent seront invités à retourner à terre selon avis du comité de course, soit par les sécus, soit par leurs propres moyens.
- Arrivée sur la plage, avec pointage dans le couloir réservé aux concurrents PAV.
- Tous concurrents classés ou ayant abandonnés participeront au tirage au sort après remise de leur dossard.

4. AUTRES PARCOURS

Un parcours côtier sera mis en place si les conditions météorologiques sont défavorables pour l'île de Ré. Celui-ci sera défini lors des briefings du 1 et 2 juillet 2017, au libre choix du comité de course et de l'organisateur. Une course suffit pour valider l'épreuve.

5. CLASSEMENTS

- 1 classement scratch.
- 1 classement femme.
- 1 classement minime homme et femme confondus.

6. REGLES DE SECURITE PARTICULIERES

- Interdiction de navigation sur le parcours aux personnes non inscrites.
- Aucune réclamation ne sera acceptée en dehors des règles de courses FFV et celles du CNT.
- Lors de l'épreuve : **port obligatoire** du dossard, bout de 5 mètres, et possession d'un feu à main (non fourni par l'organisation).

7. PROGRAMME DE LA COMPETITION

Samedi 1 juillet 2017 :

- ❖ 10h00/12h30 : confirmation des inscriptions.
- ❖ 12h30/13h00 : inscription des concurrents en liste d'attente (éventuellement).
- ❖ 13h30 : Briefing.
- ❖ 14h00 : Départ des courses.

Dimanche 2 juillet 2017:

- ❖ 10H00 : Briefing.
- ❖ 10H30 : Départ (possible) des courses.
- ❖ 18H00 : Résultats suivis d'un cocktail + tirage au sort de lots.

PRICE MONEY ET DOTATION

- 1 500 € de primes seront distribués aux 5 premiers du scratch.
- De nombreux lots seront distribués par tirage au sort lors de l'annonce des résultats pour les coureurs présents après remise du dossard. Chaque compétiteur recevra une dotation des organisateurs et des partenaires de l'événement (tee-shirt, bon repas).

Bulletin d'inscription
« 34ème édition » RAID La Tranche / L'île de Ré
1 & 2 juillet 2017
FOILS NON AUTORISES

Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Adresse E-Mail : N° téléphone portable :
Date de Naissance : Taille T-shirt : S M L XL XXL
N° de Licence FFV (*): Ou licence temporaire 4 jours* : Oui Non
(*Possibilité de souscrire une licence FFV - *Certificat médical obligatoire, mentionnant la pratique de la voile, y compris en compétition*)

AUTORISATION PARENTALE

(Participation à partir de 13 ans en 2017 seulement)

J'autorise mon fils, ma fille, ci-dessus désigné(e) à participer à l'édition 2017 du Raid La Tranche ile de Ré.
Je dégage la responsabilité des organisateurs comme de la FFV quant aux risques inhérents à cette participation.

Nom : Prénom :
A : Le : Signature : *Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »*

REGLEMENT

Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement. Licence obligatoire FFV.

Frais d'inscription au Raid du 1 et 2 juillet 201760 €
ou inscription après le 5 Juin 2017 (possible dans la limite des places disponibles)80 €
Je souhaite souscrire une licence FFV temporaire 4 jours*28 €
ou Je souhaite souscrire une licence/assurance annuelle FFV* (55€) avec adhésion au CNT (55€) (joindre un chèque de 110 €)..... 110 €
** (joindre copie certificat médical mentionnant la pratique de la voile y compris en compétition)*

Total à régler (chèque à l'ordre du CNT)

INFORMATIONS ET RAPPELS FONDAMENTAUX

L'organisation se réserve le droit d'annuler les courses, si les conditions optimales de sécurité ne sont pas remplies, et selon le choix et la responsabilité du comité de course et de l'organisateur. Il appartient à chaque compétiteur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

Je certifie avoir pris connaissance des règles de course à la voile 2017-2020 et de l'avis de course spécifique à l'édition 2017 du Raid La Tranche l'île de Ré et je m'engage à les respecter.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de cette compétition.

L'inscription au RAID autorise l'organisateur à réaliser et exploiter des photographies et films libres de droit, ainsi que la possibilité de transmettre les adresses des compétiteurs aux partenaires.

La possession du feu à main, lors du raid, est obligatoire.

Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé » Signature :
A : Le :

A retourner au plus tard le 5 juin 2017 au
Cercle Nautique Tranchais - Zone Nautique du Maupas - 85360 La Tranche Sur Mer,
accompagné du règlement (chèque encaissé après la compétition)
Un courrier (ou mail) vous confirmera votre inscription officielle dans l'ordre d'arrivée,
ou votre position dans la liste d'attente. (Cachet de la poste faisant foi)

PARTIE RESERVEE A L'ORGANISATEUR

Règlement : Espèces - Chèque - Réf :
Visa Médical : Présent sur la licence - Certificat médical